REPUBLIQUE FRANCAISE

20007096900072	SERVICE ASSAINISSEMENT

POSTE COMPTABLE:

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
A3.2 - Etalement des provisions	X	
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement	X	
 Exploitation A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement Investissement 	X	
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		Х
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		Х
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	X	
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Х	
A6 - Etat des charges transférées	X	
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		Х
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		Х
A10 - Etat des travaux en régie	X	
B - Engagements hors bilan		Х
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	

SOMMAIRE

	IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
	B1.7 - Etat des engagements reçus	Х	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		Х
1	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Х	
1	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
1	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
1	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	D - Arrêté et signatures		Х
İ	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget : - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation, - au niveau du chapitre pour la section d'investissement, - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article es la suivante :
II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en sectio d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
III - Les provisions sont : - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DE	PENSES		RECETTES		SOLDE ECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	Α	382,31	G	4 204,64	G-A	+3 822,33
	Section d'investissement	В		Н		Н-В	

REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section d'exploitation (002)	С	I	50 732,43
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	J	8 367,46

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	382,31 P= A+B+C+D	63 304,53	+62 922,22

RESTES A	Section d'exploitation	Е	К
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	L
N+1 (2)	TOTAL des restes à réaliser		
	à reporter en N+1	= E+F	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	382,31 = A+C+E	54 937,07 = G+l+K	+54 554,76
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	8 367,46	+8 367,46
	TOTAL CUMULE	382,31 = A+B+C+D+E+F	63 304,53 = G+H+I+J+K+L	+62 922,22

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		Е	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

⁽¹⁾ Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et no rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre a 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits
		N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	150,00	102,77		47,23
012	Charges de personnel et frais assimil				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante				İ
Total des dé	penses de gestion des services	150,00	102,77	0,00	47,23
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	300,00	279,54		20,46
68	Dotations aux amortissements, dépréc.				
022	Dépenses imprévues				
Total des dé	penses réelles d'exploitation	450,00	382,31	0,00	67,69
023	Virement à la section d'investissement (
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp				
Total des dé	épenses d'ordre d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		450,00	382,31	0,00	67,69
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits
		(BP + DM + RAR - N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges				
70	Vente de produits finis, prestations de s		4 204,48	İ	-4 204,48
74	Subventions d'exploitation			İ	İ
75	Autres produits de gestion courante		0,16		-0,16
Total des recettes de gestion des services		0,00	4 204,64	0,00	-4 204,64
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels			İ	İ
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &				Ī
Total des re	cettes réelles d'exploitation	0,00	4 204,64	0,00	-4 204,64
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des re	cettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	4 204,64	0,00	-4 204,64
	Pour information				
	R 002 Excédent	50 732,43			
	d'exploitation reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des déper	nses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des déper	nses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des déper	nses réelles d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépe	nses d'ordre d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	TOTAL		0,00	0,00	0,00

Pour information
D 001
Solde d'exécution négatif reporté de N-1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recett	es d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recett	es financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recett	es réelles d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
Total des recett	tes d'ordre d'invest.	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
Sol	Pour information R 001 de d'exécution positif reporté de N-1	8 367,46			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	102,77		102,77
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	279,54		279,54
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions			
71	Production stockée (ou déstockage)			
Dépens	es d'exploitation - Total	382,31		382,31

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 382,31

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
İ	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3	Stocks			
Dépens	ses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	4 204,48		4 204,48
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	0,16		0,16
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
Recette	s d'exploitation - Total	4 204,64		4 204,64

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 50 732,43 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 54 937,07

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3	Stocks			
Recette	s d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

AFFECTATION AUX COMPTES 106

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 367,46

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts		Crédits employés (ou restant à employer)	Crédits annulés	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12		
011	Charges à caractère général	150,00	102,77		47,23	
6135	Locations mobilières	150,00	102,77		47,23	
012	Charges de personnel et frais assim					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	300,00	279,54		20,46	
673	Titres annulés (sur excercices antérieu	300,00	279,54		20,46	
68	Dotations aux amortissements, dép					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilé					
022	Dépenses imprévues					
TOTAL DE	S OPERATIONS REELLES	450,00	382,31	0,00	67,69	
023	Virement à la section d'investisseme					
042	Opérations d'ordre de transfert ent					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DE	S OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	
_	PENSES D'EXPLOITATION ES REELLES + D'ORDRE	450,00	382,31	0,00	67,69	
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employ emp	Crédits annulés		
		(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12		
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations d		4 204,48		-4 204,48	
7062	Redevances d'assainissement non co		4 204,48		-4 204,48	
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante		0,16		-0,16	
7588	Autres		0,16		-0,16	
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur amortissements, dépré					
TOTAL DE	S RECETTES REELLES	0,00	4 204,64	0,00	-4 204,64	
042	Opérations d'ordre de transfert ent					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DE	ES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	
_	ECETTES D'EXPLOITATION ES REELLES + D'ORDRE	0,00	4 204,64	0,00	-4 204,64	
	Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	50 732,43				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (hors				
21	Immobilisations corporelles (hors o				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des c	lépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des c	lépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des c	dépenses d'opérations pour tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opération d'ordre transfert entre se				
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL DE	S DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	PENSES D'INVESTISSEMENT ES REELLES + D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
D 001 \$	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
		+	4		

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des red	cettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
Total des red	cettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red compte de ti	cettes d'opérations pour ers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES	RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionn				
040	Opérations d'ordre de transfert ent				
	PRELEVEMENTS PROVENANT ION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES	RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	ETTES D'INVESTISSEMENT S REELLES + D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
R 001 Sc	Pour information olde d'exécution positif reporté de N-1	8 367,46			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° LIBELLE :

Chap.	Libellé		Pour mémoire			
/ Art.	Liberie	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSE	s		A			В

RECETTES (répartition)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		С			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la	THE SE TRESS.	,	Montant des remb	ooursements 2021	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2021	Intérêts (3)		
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

⁽¹⁾ Circulaire n°NOR: INTB8900071C du 22/02/1989;

⁽²⁾ Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Profil d'amo rtisse ment (7)	Possi bilité de rembour sement anticipé partiel O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements de crédit	t (Total)												
Néant													
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assorties de conditions pa	rtic. (Total)												
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		-	•										
TOTAL GENERAL													

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

						Empru	ints et dette	s au 31/12/2021				
Nature	Cou	Montant	Catégorie	Capital	Durée		Taux d'intérêt		A	nuité de l'exercio	e	ICNE
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	ver couvert d'emprunt après au 31/12/2021 duelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	de l'exercice				
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL												

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 21(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 21(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	dices s-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange	Nb produits						
de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros						
	Nb prod.						
(B) Barrière simple.	% enc.	%	%	%	%	%	%
Pas d'effet de levier	Mtt €						
	Nb prod.						
(C) Option d'échange (swaption)	% enc.	%	%	%	%	%	%
(Swaption)	Mtt €						
(D) Multiplicateur	Nb prod.						
jusqu'à 3; multiplicateur	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu'à 5 capé	Mtt €						
	Nb prod.						
(E) Multiplicateur	% enc.	%	%	%	%	%	%
jusqu'à 5	Mtt €						
	Nb prod.						
(F) Autres types de	% enc.	%	%	%	%	%	%
structures	Mtt €						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt	couvert			Instrument de couverture								
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2021	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de cou- verture (3)	Nature de la cou- ver- ture (chan- ge ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commis- sions diverses	Primes év Primes payées pour l'achat d'option	ventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
- (4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	_		AI.3 - DETAIL	DES OF LINA	IONS DE COUV	LICTURE (1) (Suite)							
Instruments de		Effet de l'instrument de couverture											
couverture (Pour chaque ligne,	Référence de				reçu (7)	Charges et prod depuis l'origin		Catégorie d'emprunt (8)					
indiquer le numéro de contrat)	l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
- (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
- (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	mobilisati d'amorti	ée de on et profil ssement nprunt	Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2021	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)	Comone			
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

⁽¹⁾ Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

⁽²⁾ Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

⁽³⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

⁽⁴⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

⁽⁵⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des rembour-	·			Coût de so	Coût de sortie (10) Annuité de l'exercice			ICNE de
	sements (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

⁽⁷⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁸⁾ Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

⁽⁹⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

⁽¹⁰⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

⁽¹¹⁾ Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

⁽¹²⁾ Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

⁽¹¹⁾ Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous- cription	Date de rené- gocia-	Organisme prêteur	Dui résidue ann	elle en	Taux (2)		Taux (2)				Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2021	ICNE de l'exercice	Annuité pa l'exercice (s			
·	du contrat initial	tion		Cont. ini- tial	Cont. rené- gocié	Type taux (3)	ontrat initia Index (4)	Taux		Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	ini-	Cont. rené- gocié			Intérêts	Capital
Néant						taux (o)	(-1)	doi:	taux (o)	(4)	uot.								
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés à la date du vote du budget, pour l'exercice N.

- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres: Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE					
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €						
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)				
	NEANT					

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation		Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 31/12/2021	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DE	PRECIATIONS BU	DGETAIRES	•	•	•	
Prov. reglementées et amort. dérogataires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPR	ECIATIONS SEMI-	BUDGETAIRES				
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)		Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSE	S TOTALES A COUVRIR	PAR DES		I
RESSOUF	RCES PROPRES = A+B			
16 Empru	ints et dettes assimilées (A)		
Dépenses propres (l	s et transferts à déduire de B)	es ressources		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a+b		III
Ressource	es propres externes de l'année (a)		
Ressource	es propres internes (b)(2)		
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles			8 367,46		8 367,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 8 367,46
Solde	V = IV - II (6) 8 367,46

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

	DEPENSES - MANDATS EMIS				
Article	Libellé	Montant			
	NEANT				
	NEANT				

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

	RECETTES - TITRES EMIS						
Article	Article Libellé Montant						
	NEANT						
	INLAINT						

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS					
Article	Libellé	Montant			
	NEANE				
	NEANT				

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES - TITRES EMIS						
Article Libellé Montan							
	NEANT						

IV
A5.3.1

A5.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS						
Article	Libellé	Montant				
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
65	Autres charges de gestion courante					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions					
014	Atténuations de produits					
	Total des dépenses réelles					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de					
023	Virement à la section d'investissement					
	Total des dépenses d'ordre					
	TOTAL GENERAL					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA	A5.3.2
CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT	

A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS							
Article	Libellé Montant						
10	Dotations, fonds divers et reserves						
16	Emprunts et dettes assimilés						
13	Subventions d'investissement reçues						
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours						
26	Participations et créances ratt. à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
	Total des dépenses réelles						
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						
	Total des dépenses d'ordre						
	TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :				tion :	
		Cumul des	Sur l'exercice				Cumul des
CHAPITRE	réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	réalisations	
	DEPENSES (a)						
NEANT							
	RECETTES (b)						
NEANT							

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

⁽²⁾ Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

⁽⁴⁾ Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV		
ELEMENTS DU BILAN			
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A8.1		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2		

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
Acquisitions à titre gratuit					
Mise à disposition					
Affectation					
Allocation					
Mises en concession ou affermage					
Divers					
TOTAL GENERAL					

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS									
Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values		
Cessions à titre onéreux									
Cessions à titre gratuit									
Mise à disposition									
Affectation									
Mises en concession ou affermage									
	-								
Mise à la réforme									
Destruction									
Divers									
TOTAL GENERAL									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions					
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations					
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIES	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	, (2)			
20	Immobilisations incorporelles	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00		
45	Opé. c/ de tiers	0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement et par immobilisation créée ou par opération.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	4 204,64
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2021
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

GARANTIS PAR LA REGIE

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises	Annuité garant l'exe		
residuent	ments (2)	Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	d'emprunt pouvant (7) modifier l'emprunt	modifier	en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des rempboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV		
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2		

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	4 204,64

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	0,00
--	------------	------

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4 B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice		Montant de la		Durée		Montant des re	edevances restai	nt à courir		
d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	du contrat	2022	2023	2024	2025	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
NEANT							

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT): L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2021" correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2021. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine		Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2021	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à rec	cevoir)					
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP			Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)	
NEANT								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AE			Montant des CP					
N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)		
NEANT									

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2021	CATEGORIES (1) SECTEUR (2)		REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social MT : Médico-technique

MT : Médico-techniqu SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 ianvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 - 3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
 - 3-3-2°: emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
 - 3-3-3°: emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
 - 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 - 47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
 - A : autres (préciser)
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Autres NEANT				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune o l'établissement;

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	450,00	382,31		382,31
RECETTES	50 732,43	54 937,07		54 937,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES	8 367,46	8 367,46		8 367,46

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	450,00	382,31		382,31
RECETTES	50 732,43	54 937,07		54 937,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES	8 367,46	8 367,46		8 367,46
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	450,00	382,31		382,31
TOTAL AGREGE DES RECETTES	59 099,89	63 304,53		63 304,53

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM

⁽²⁾ Cumul des réalisations et des restes à réaliser

⁽²⁾ Cumul des réalisations et des restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

	Nombre de membres en exercice : Nombre de membres présents:		67 51		
	Nombre de suffrages	exprimés :	56		
	VOTES -	Pour:	56		
		Contre:	***********		
		Abstentions :	*********		
	Date de convocation : 26/04/2022				
Présenté par M. SURHOMME Alain , A Moreuil, le 02/05/2022 M. SURHOMME Alain , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire M. SURHOMME Alain s'étant retiré lors du vote. A Moreuil, le 02/05/2022	Les membres de l'Assemblée Délibérante,				
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
		- m.			
		Commi	nes		
		18 1	1/2		
Certifié exécutoire par M. SURHOMME Alain, compte tenu de la	a transmission en	ante	(A)		
préfecture, le 06/05/2022, et de la publication le//		10 / Late	5		
A Moreuil, le		1	o we		
		1 Con	(40)		

Page 1

CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

COMPTES ADMINISTRATIFS

SEANCE DU LUNDI 2 MAI 2022 à 18 H 30

à la SALLE DES FETES DE MOREUIL

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre

PATRICE-BOURDELLE Christine

BLIN Nicolas

DOUAY Sonia

LECOINTE Jean-Noel

ROSE Maryse-Corrinne

MARCEL Marie-Hélène

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves

DESROUSSEAUX Eric

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles

AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine

BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert

BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel

hit with 1

exausé pouvoir Mue Dovay

Monumit F

BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane

CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène

CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian

CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel

COTTENCHY (1 délégué)

GAWKIK Jérémy

COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas

DEMUIN (1 délégué)

DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël

DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Françoise

ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain

FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël

FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger

FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert

FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert

FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck

TENTION









GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie

GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique

HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice

HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick

HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier

HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick

BERTOUX Julia

IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal Oline MANAISSE

JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy

LA FALOISE (1 délégué)

LEGRAND Marc

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

DARCIS Philippe

LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier

LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

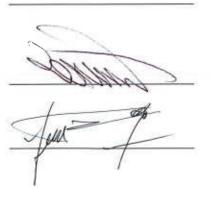
LESCUREUX André

DAMAY Jean-Michel

Hong in the state of the state









P

44

LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice

HEYMAN Christophe

LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne

MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis

MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul

MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique

DAMAY Lydie

NOCHEZ Didier

RAMON Marie-Gabrielle

DEMOUY Bertrand

TESTART Laëtitia

PARENTY Vincent

RIQUIER Ludivine

LOGEART Johan LXuise pour

exusé pomoir M. Surhonne

All Att III

P- 2

5°P 441-

ABO

Novog.

porroit.

Le de I

MOREUIL (11 délégués) suite

GAUDECHON LAMOUREUX

Mélodie

MEGLINKY Philippe

MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel

QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne

ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel

ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice

SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent

SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky

THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe

THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique

VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel